



Conseil Communautaire du 9 mai 2023

Délibération n°2023-38

Thème : Ressources Humaines

Objet : Modification du tableau des emplois

Pôle : Ressources

Nombre de conseillers
En exercice : 36
Présents : 31

Nombre de pouvoirs : 3

Le 9 mai 2023 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 3 mai 2023 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Éric PEYTHIEU, Claire BARNÉOUD, Richard NUSSBAUM, Christian JULLIEN, Annie ASTIER CONVERSET, Jean-Marc CHIAPPONI, André MARTIN, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Pierre PIC, Jean-Marie REY, Muriel PAYAN, Guy HERMITTE, Françoise LECOZ BEY suppléante de Claudine CHRÉTIEN, Pierre LEROY, Vincent FAUBERT, Corinne CHANFRAY, Nicolas GALLIANO, Marine MICHEL, Emeric SALLE, Gilles PERLI, Thierry AIMARD, Olivier FONS, Sébastien FINE, Jean-Pierre MASSON, Patricia ARNAUD.

Étaient représentées :

Catherine VALDENNAIRE donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Emilie DESMOULINS-GENOUX donnant pouvoir à Claire BARNEOUD
Elisa FAURE donnant pouvoir à Eric PEYTHIEU.

Absente excusée :

Catherine BLANCHARD.

Absent :

Gabriel LEON.

Secrétaire de séance :

Marine MICHEL

Rapporteur : Emeric SALLE

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 5211-1 ;
- VU** le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L. 313-1 ;
- VU** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale ; ;
- VU** les décrets relatifs aux statuts particuliers des cadres d'emplois concernés ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 05-2022-12.19.00001 du 19 décembre 2022 modifiant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais ;
- VU** le dernier tableau des emplois approuvé par délibération n°2023-010 du 31 janvier 2023 ;
- VU** l'avis favorable du Comité Social Territorial du 27 février et du 2 mai 2023 ;
- VU** l'avis favorable du Bureau Exécutif du 28 avril 2023 ;
- VU** l'avis favorable de la commission Ressources du 2 mai 2023 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter le tableau des emplois pour répondre à l'évolution des besoins de la collectivité ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide la modification des postes permanents suivants :

Ancien emploi/poste/cotation	Modification	Nouvel emploi/poste/cotation
Adjoint administratif Temps complet Responsable du CAC N°CCB-P-12 Groupe 6 IFSE	Emploi Temps du poste	Attaché territorial (tous les grades) Temps non complet 28/35ème (80%) Responsable du CAC N°CCB-P-12 Groupe 6 IFSE
Animateur ou Attaché Réfèrent jeunesse N°CCB-P-2 Groupe IFSE 5	Emploi	Adjoint d'animation (tous les grades) Réfèrent jeunesse N°CCB-P-2 Groupe IFSE 5
Animateur ou Attaché Réfèrent famille N°CCB-P-1 Groupe IFSE 5	Emploi	Animateur (tous les grades) Réfèrent famille N°CCB-P-1 Groupe IFSE 5
Animateur ou Attaché Responsable de l'accueil de loisirs de mineurs N°CCB-P-3 Groupe IFSE 5	Emploi	Animateur (tous les grades) Responsable de l'accueil de loisirs de mineurs N°CCB-P-3 Groupe IFSE 5

AR Prefecture

005-240500439-20230509-2023_38-DE
Reçu le 16/05/2023

Adjoint administratif ou rédacteur Secrétaire N°CCB-P-5 Groupe IFSE 2	Emploi Libellé poste Cotation IFSE	Adjoint administratif Chargé d'accueil et de veille sociale N°CCB-P-5 Groupe IFSE 3
--	--	--

- Acte la suppression des postes suivants :

Emploi	Poste	Motif
Adjoint administratif	Gestionnaire RH (numéro repris sur le nouveau grade)	Recrutement autre grade
Technicien N°CCB-NP-4	Contrat de projet Fablab	Fin du projet

- Approuve le tableau des emplois annexé ;
- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de publication : **16 MAI 2023**

Date de Transmission au contrôle de légalité : **16 MAI 2023**

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

TABLEAU DES EMPLOIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BRIANCONNAIS

AB Prefecture
005-240500439-20230509-2023_38-DE
Reçu le 16/05/2023
Après délibération du 09/05/2023

Filières	Cadre d'emploi	ETP	Nombre de Agent affecté	Evolutions
Permanents				
Administrative		35.80	33	
A	Attaché	8.30	7	+0.8
B	Rédacteur	6.75	6	
C	Adjoint administratif	20.75	20	-1
Technique		60.75	56	
A	Ingénieur	6.00	5	
B	Technicien	16.00	13	
C	Adjoint technique	31.75	32	
C+	Agent de maîtrise	7.00	6	
Culturelle		38.25	37	
A	Bibliothécaire	2.00	2	
	Professeur d'enseignement artistique	6.00	5	
B	Assistant d'enseignement artistique	19.25	20	
	Ass. de conservation du patrimoine et des bib.	7.00	7	
C	Adjoint du patrimoine	4.00	3	
Sociale		16.70	14	
A	Assistant socio éducatif	3.00	1	
	Educateur de jeunes enfants	5.70	5	
	Conseiller socio éducatif	1.00	1	
C	agent social	7.00	7	
Médico-sociale		24.74	26	
A	Infirmier en soins généraux	2.70	3	
	Médecin	0.04	1	
	Puéricultrice	1.00	1	
B	Auxiliaire de puériculture	21.00	21	
Police municipale		1.00	1	
A	Chef de service de PM	1.00	1	
Animation		7.00	5	
B	Animateurs	2.00	1	+2
C	Adjoint d'animation	5.00	4	+1
A définir		1.00		-4
C ou B	Adjoint administratif ou Rédacteur	1.00		
Hors filière		2.00	2	
collab.	Attaché	1.00	1	
	Collaborateur de cabinet	1.00	1	
Total Permanents		187.24	174	-1.2
Non permanents				
Technique		2.00	2	
B	Technicien	2.00	2	-1
Total Non permanents		2.00	2	-1
Total général		189.24	176	-2.2